



Rôles des associations de migrants face à la crise de l'emploi

Andrea Gerstnerová

Sous l'influence des changements socio-économiques et démographiques, les mouvements migratoires prennent de nouvelles formes. Tandis que les réseaux familiaux orientent les migrants, les réseaux communautaires et associatifs entrouvrent les portes des marchés de l'emploi dans les pays d'accueil. Durant les crises économiques, comme depuis 2008, l'efficacité des associations de migrants en matière d'aide à l'insertion semble diminuer en Europe. En même temps, le nombre de migrants intéressés par le soutien que proposent les associations augmente, dans la mesure où l'emploi se raréfie et leur situation socio-économique s'érode.

La récente recherche effectuée au sein du Centre d'Étude et de Formation Interculturelles et Sociales ([CEFIS](#)) à Luxembourg (*) analyse les effets de la crise économique sur les activités d'intégration sociale et de solidarité des associations d'immigrés au sein de trois pays de l'UE accueillant des migrants : Luxembourg, Belgique et Tchèque. Une attention particulière est accordée aux politiques d'intégration de ces pays, en particulier au niveau local : considèrent-ils ou non les associations de migrants comme des partenaires à part entière dans la lutte contre les répercussions de la crise économique sur les populations immigrées ? Les communautés immigrées envisagées sont originaires de l'Afrique subsaharienne et des Balkans. La recherche se base sur l'analyse de plus de 330 entretiens réalisés entre décembre 2011 et juin 2013 au sein d'administrations locales et régionales, d'instituts de recherche, d'organisations non gouvernementales et d'associations de migrants. Cet échantillon comprend également de nombreux travailleurs immigrés qu'ils soient membres ou non d'associations.

Différences et ressemblances entre associations

La recherche montre que de pays en pays, la vie associative des migrants se ressemble plus qu'elle ne diffère. Selon les observations, les différences entre les associations de l'Afrique subsaharienne et des Balkans dans un même pays sont plus importantes que les différences qui apparaissent entre pays. Les migrants subsahariens sont davantage confrontés à des besoins basiques auxquels ils doivent trouver réponse : survie, solidarité..., là où les migrants balkaniques voient la vie associative comme un complément culturel de leur vie dans le pays d'accueil. Les ressources internes au pays d'installation ne semblent donc pas suffisantes pour résoudre l'ensemble des problèmes d'insertion que rencontrent les membres des communautés subsahariennes.

On constate que la taille de la communauté immigrée n'est en lien ni avec la taille des associations ni avec leur nombre, quel que soit le pays d'observation. C'est le statut social de la communauté qui semble prépondérant. Ce statut est déterminé par la combinaison de divers éléments caractérisant les membres des groupes immigrés comme la profession, le revenu, le niveau d'éducation reconnu par le pays d'accueil, etc. Les migrants qui ont un bas niveau de formation ou de qualification professionnelle, des difficultés à maîtriser la ou les langues du pays d'installation ou qui sont isolés sont moins bien armés pour affronter les obstacles de l'intégration économique.

Avoir une « même origine » est souvent à la base de liens associatifs, même si l'identité linguistique et religieuse joue davantage pour les Africains subsahariens que les populations des Balkans (à l'exception des Bosniaques musulmans). Dans les trois pays observés, les aides publiques (locales) aux associations de migrants sont en général rares et de faible volume. Dans la plupart des cas, ces aides ne prennent justement en considération que la dimension culturelle des associations de migrants.

La création de fédérations d'associations de migrants est complexe. Elle se fait sur une base locale ou identitaire et est mue par la volonté des acteurs immigrés de se valoriser socialement. La coordination de cette vie associative donne parfois lieu à des phénomènes de concurrence. En comparant le Luxembourg, la République tchèque et la Belgique, le processus de fédération semble plus avancé dans les pays où l'immigration est déjà ancienne (la Belgique, par exemple).

En ce qui concerne les dimensions qui se ressemblent entre les trois pays d'observation, la grande majorité des associations rencontrées sont créées et animées par des personnes de la « première génération ». Par voie de conséquence, les activités associatives analysées au Luxembourg, en Tchèque et, dans une moindre mesure, en Belgique, se focalisent sur les préoccupations de personnes qui ont immigré à l'âge adulte : se rencontrer entre les personnes de la même origine, de la même langue, de la même croyance, se solidariser autour de problèmes communs, échanger des ressources et informations, et donc également, soutenir le pays d'origine.

On observe que, souvent, les migrants n'abordent pas les associations en fonction de leurs objectifs sociaux déclarés, mais parce qu'ils recherchent des réponses à leurs difficultés personnelles. Aussi, le « charisme » du président ou du responsable de l'association de migrants joue un rôle important dans la confiance accordée à la structure et la pérennité du lien entre l'association et son public.

Peu d'associations de migrants rencontrées s'adressent en réalité aux autorités publiques de leur pays d'établissement, selon les canaux prévus par ces autorités. Les raisons en sont diverses : la complexité des démarches, la faiblesse et l'inadéquation des retombées attendues, ainsi que la peur de perdre son autonomie. Les migrants des Balkans en comparaison avec les migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne tentent, toutefois, de doter leurs associations d'un statut juridique en fonction de la législation du pays d'accueil. Les migrants subsahariens se contentent, dans la majorité des cas, des associations de fait.

La vie associative est en général la plus riche dans les grandes villes où se trouve la majorité des migrants, ainsi que les services qui leur sont dédiés. La recherche montre un rapport entre la taille de la population étrangère dans son ensemble et la vivacité associative, c'est-à-dire la densité des actions produites ou le dynamisme des équipes dirigeant les associations.

Durant la crise économique, les moyens financiers des associations sont en diminution alors qu'ils dépendent en grande partie des cotisations de membres, dont certains ont vu leurs revenus chuter. Par ailleurs, les associations doivent faire face à une baisse du nombre des bénévoles, et ces derniers s'impliquent moins. La tendance au repli sur soi ou sur le cercle familial se renforce. Pourtant, ces structures continuent à remplir un rôle d'amortisseur des effets de la crise en apportant aux migrants un espace de sécurité, un support moral et d'orientation, parfois même en proposant des activités nouvelles. C'est-là précisément que réside un des apports principaux de ces organisations : le lien social, garant de la cohésion entre les populations, est renforcé sur le terrain par la synergie de tous intervenants sociaux, dont les responsables associatifs migrants.

(*) A. Gerstnerová, Temps de crise et vie associative. Migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe, Paris : L'Harmattan, 2014, 192 p. Recherche financée par le Fonds National de la Recherche du Luxembourg et le Programme Marie Curie de la Commission européenne.

